



Double degat des eaux, travaux très long et une seul indemnisation comme si c'était ma faute

Par **allichamps**, le **27/02/2013** à **19:29**

bonjour,
vous pouvez m'aider?
degat des eaux depuis 2009, les travaux payes par l'assurance mais les murs d'une chambre etant encore mouillés, à ce jour les travaux ne sont pas terminés, mais les murs secs tout sera fini dans 1 semaine
mais
mon voisin fait des travaux et hop un second degat des eaux dans cette chambre!!!
constat amiable et direction l'assurance
pas de problème on indemnise!
puis ce matin, en fait non on indemnise pas car les travaux vont etre pris du premier degat des eaux
normal

Par **allichamps**, le **27/02/2013** à **19:35**

j'attend 4 ans en me battant avec le syndic les plombiers le assureur le s expert et l'entreprise de travaux
et finalement je fais gagner de sou à mon assureur qui ne veut pas m'indemnise ce second degat des eaux!!!! il considere que comme les travaux n'étaient pas fait et bien il n'y a pas eut de probleme

pas contre là où les travaux ont été faits et que ça remoise car les travaux ont été faits sans le séchage des murs
et bien là c'est encore pour ma pomme!
j'en peut plus!!
merci
cordialement

Par **chaber**, le **27/02/2013** à **19:53**

bonjour

il est normal que les frais du 1er sinistre non réparés soit déduits d'une aggravation.

Je suis quand même surpris que le séchage prenne 3 ans. En général il faut de 6 mois à un an selon l'importance du sinistre

Par **allichamps**, le **28/02/2013** à **07:51**

merci de votre réponse

oui en fait les travaux ont été faits suite à une réparation de nos joints de baignoires défectueux qui auraient entraînés autant de dégâts dans la sdb, le couloir et les 2 chambres, confiant, comme le problème était résolu, les travaux ont commencé.

en fait tout dans la sdb et le couloir ont remoisés, vu que finalement la fuite était bien au dessus de chez nous et qu'elle a été réparée cette année

donc là, ouf tout sèche rapidement

c le principal

merci à vous